



BRIDGE CLUB MERIGNAC-PESSAC-EYSINES
COMPTE-RENDU DE
L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 29 JUIN 2018

Nombre membres présents : 81

Nombre de pouvoirs enregistrés : 63

Bertrand JOUBERT, Président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes puis leur demande de s'associer à lui pour remercier solennellement et par des applaudissements, l'ensemble du Conseil d'Administration qui a dû cette année faire face à un surcroît de travail en raison des problèmes de santé d'Annie SUKIENIK et de lui-même.

BILAN DE LA SAISON ECOULEE

Bertrand JOUBERT souligne que cette année a été particulièrement agitée, en effet, elle a commencée par un incendie, puis par l'obligation pour Annie d'abandonner son poste important de trésorière, suivi d'un manque de disponibilité de la part de Bertrand pendant que le Comité avait à gérer la mise en œuvre des réfections avec les assureurs et la fin de contrat avec SBI.

Il continue sur une note plus positive en soulignant que :

- l'école de bridge a formé cette année une quarantaine de nouveaux adeptes,
- le Club a été présent avec succès dans beaucoup de compétitions,
- les tournois de régularité ont fonctionné normalement grâce au savoir faire de Daniel DANIAUD et aux arbitres

Il en profite également pour indiquer que tout récemment 3 membres ont réussi brillamment leur qualification au statut d'arbitre de club. Il s'agit d'Aline VENDROUX, de Gérard CANTOU et d'Eric LAVAT

En se référant au tableau qui a été remis aux participants, Bertrand JOUBERT analyse le bilan financier, d'où il ressort que celui-ci n'est pas très positif même si le club n'a rien à se reprocher. En effet un budget avait été voté avec un déficit accepté de 1000 € et finalement le déficit s'élève à 4700 €.

L'analyse du compte d'exploitation montre :

* Que le volume de dépenses est le même que l'année dernière, et de 200 € inférieur à ce qui avait été voté, cependant ...

◦ le festival a coûté 2000 €,

◦ le remboursement des frais de déplacement (dernière année à 100 et 50 €) a été de 1000 € plus fort que l'exercice précédent,

◦ la participation aux charges de fonctionnement de la maison du bridge a coûté 2000 € de plus

* Que les recettes ont diminuée de 2% (3,5% l'année précédente) à cause d'une baisse des fréquentations et des adhésions.

Le Club est donc victime de la conjoncture bridgesque

Bertrand JOUBERT tient cependant à souligner les aspects positifs :

- La fête du Club a enthousiasmé ses 90 participants et a su équilibrer ses recettes et dépenses.

. Les comptes d'épargne n'ont pas encore été sollicités et ont rapporté 500 € d'intérêts.

Il termine cette analyse en précisant qu'il proposera dans la deuxième partie de la réunion des mesures et en adressant ses remerciements à Eric BOUILLERET, trésorier adjoint qui, malgré son emploi du temps chargé, notamment par ses activités professionnelles, a parfaitement tenu les comptes, validés par le cabinet SUSSAN

Quitus est accordé au Président pour son rapport et les comptes, validés par l'expert comptable extérieur, le Cabinet SUSSAN à Gradignan, à l'unanimité des personnes présentes ou représentées

BILAN DES COMPETITIONS

Christian DULUC prend la parole afin de donner quelques résultats obtenus par les adhérents.

Concernant les interclubs il précise la participation de :

- 9 équipes en division 1
- 9 équipes en division 2
- 7 équipes en division 3
- 2 équipes en division 4

Soit 27 équipes au total

Les résultats les plus significatifs ;

- l'équipe BOUCHE, passe de D2 en D1
- l'équipe BUISSON, passe de D2 en D1
- l'équipe MALAVAL passe de D2 en D1

De nombreuses équipes ont également performé dans d'autres catégories notamment :

- OPEN X 2 Honneur, l'équipe de Mmes MAHE de BERDOUARE/VALLS, championne de ligue
- DAMES/4 Honneur, l'équipe de Mmes LECAT PETIT- BRISSON, championne de ligue, FN ?
- DAMES/4 Excellence, l'équipe de Mme COURBIN, championne de ligue, FN ?
- OPEN X 4 Excellence, l'équipe Mme HARTMANN, championne de ligue, 4^e en FN
- SENIOR OPEN X 4 Excellence, l'équipe de Mme HARTMANN, championne de ligue, FN ?
- OPEN X 2 Excellence, l'équipe de M. JAMIN, vice championne FN

SYNTHESE DE L'ACTIVITE DE L'ECOLE DE BRIDGE

Cette année, l'école se porte bien, toujours animée par Anne-Marie et Jean-Pierre RABBE

- l'école compte 45 élèves réguliers,
- 21 d'entre eux participent à des tournois de régularité
- 4 cours sont dispensés par semaine et s'adressent aux débutants en 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années

Cette école va être renforcée puisque Justine RABBE a brillamment obtenu au printemps le titre de Maître Assistant ce qui va lui permettre d'assurer des cours de perfectionnement.

Par ailleurs, plusieurs stages s'adressant à tous les niveaux ont été organisés au cours de l'année, chacun rassemblant de 12 à 24 participants

Le président adresse ses félicitations à Anne-Marie et Jean-Pierre RABBE pour cette réussite, leur gentillesse et leur disponibilité et donne la parole à Anne DUMORTIER qui remet leur au nom de la Fédération un diplôme pour services rendus au bridge et à son développement.

Anne Marie RABBE nous informe par ailleurs que le Club a été inscrit auprès de la Fédération pour faire la promotion du bridge . Il s'agit du « Programme Ambassadeurs » dont le but est de demander aux adhérents d'amener amis et connaissances dans les clubs.

PROPOSITIONS POUR LA SAISON 2018-2019

Comme annoncé précédemment le Président fait part des aménagements budgétaires proposés par le Conseil d'Administration qui s'est réuni début juin pour réduire les dépenses

* Développer l'attractivité du Club à l'occasion des rénovations de la grande salle et du changement de prestataire du Comité. Le prestataire, la société «Au Sans-atout» est d'ailleurs dirigée par 2 membres éminents du Club Mazen CHABAN et Eric LAVAT,

*Investir mais réduire certaines charges de structure,

- En premier lieu, en vertu des accords de 2013, le club doit participer pour 50% à l'achat de matériel de jeu ce qui est normal puisque nous l'utilisons 4 demi-journées comme le Comité, mais le changement des chaises devenues dangereuses coûtera 6800 €,

- Acheter des bridgemates, soit (1 serveur et 34 boitiers) pour 3300 €. Une formation à leur utilisation des arbitres du Club permettant de se passer de la prestation annuelle de 2700 € permettra d'amortir presque intégralement cet investissement sur un seul exercice.

- Réduire la voilure, en effet, les statistiques de fréquentations montrent que l'on ne dépasse jamais 42 tables (pic en décembre 2017). Le grand salon comptant 44 tables nous allons réduire la participation aux charges de la Maison du bridge à l'usage du grand salon 4 après-midi par semaine comme nous l'autorise la convention signée en 2013 ce qui devrait faire passer la participation de 38,8% à 34,4%, ce qui est non négligeable sur une assiette d'environ 55000 €. De ce fait l'utilisation du petit salon sera uniquement dédiée à l'Ecole de bridge.

- Autre centre de dépenses important, le festival , 3500 € de traiteur pour 180 personnes et 2500 € de lots dont 2000 € d'espèces. La question qui se pose est de savoir si c'est une dépense de prestige nécessaire, la réflexion reste à mener pour 2019. Un sondage permettra de se positionner sur deux points importants, à savoir continuer à faire appel à un traiteur de qualité, conserver le montant dédié aux lots proposés, afin de déterminer l'orientation à prendre.

Concernant les recettes ;

* Ne voulant pas modifier les tarifs, ni les «cadeaux» étoiles et récompenses de fidélité qui sont des aspects très conviviaux de fonctionnement, il faut se résoudre à constater et accepter la tendance, lisible sur le document remis aux adhérents à savoir la diminution de fréquentation des tournois de régularité et la diminution du nombre des adhésions

En conclusion, Bertrand JOUBERT propose le budget 2018-2019 qui serait à l'équilibre si l'on amortissait les acquisitions citées plus haut.

En conséquence, le Président souligne qu'il souhaitait toujours développer l'attractivité du club, mais dans le contexte actuel, il ne semble pas opportun de se risquer à prendre des initiatives génératrices de nouvelles dépenses du type «une journée à la campagne» ou «déplacement dans un Club pour un tournoi commun un peu festif».

En revanche dans le cadre des infrastructures actuelles, Bertrand informe l'assistance que nous allons ouvrir, comme le permet les statuts, un poste de Vice-président plus particulièrement chargé de l'animation et de la diversification des tournois internes ainsi que cela avait demandé lors de la dernière assemblée générale. Il pourra en outre compter sur l'appui de la Société «Au sans-atout» comme l'ont promis Mazen et Eric

A ce niveau de la réunion l'idée est émise d'étudier la mise en place d'un simultanée du Kerner, moins cher et plus intéressant que les autres trophées, il semblerait néanmoins que la majorité de l'assistance est très attaché. au Trophée du Voyage qui par ailleurs est intéressant au niveau de la trésorerie :

Quitus est accordé au Président pour son budget prévisionnel à l'unanimité des personnes présentes ou représentées

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le président rappelle que les statuts prévoient un renouvellement annuel par tiers du Conseil d'Administrations.

Cette année deux mandats sont à renouveler, il s'agit de ;

. Michel MALGAT

. Dominique MALAVAL

Bertrand JOUBERT soumet à l'approbation le renouvellement de ces mandats

Ces mandats sont renouvelés à l'unanimité des personnes présentes ou représentées

Par Ailleurs, Annie SUKIENIK, ayant démissionné pour raison de santé, un poste vacant reste à pourvoir. Bertrand JOUBERT a reçu deux candidatures, il s'agit de Justine RABBE, présente à la réunion, et Didier ROQUECAVE, absent lors de l'assemblée ; ces deux candidatures, réunissent les conditions normales d'éligibilité.

Après que Justine RABBE se soit présentée, et ait fait part à l'Assemblée de ses motivations, il est procédé aux votes

Justine RABBE est élue à l'unanimité des personnes présentes ou représentées moins une voix (abstention), en revanche la candidature de Didier ROQUECAVE est rejetée à l'unanimité des personnes présentes ou représentées, faute d'informations complémentaires

Bertrand JOUBERT confirme que le nouveau Conseil d'Administration se réunira, comme le prévoient les statuts, en fin de réunion et communiquera la composition du nouveau bureau au moment de l'apéritif qui suivra

RECOMPENSES D'ASSIDUITE

Comme chaque année, Michel MALGAT, donne la synthèse des récompenses d'assiduité calculées à partir de la fréquentation des tournois de régularité (hors trophée de voyage). Les membres récompensés recevront 2, 1 ou 0,5 carnets de tickets gratuits selon leur niveau de participation.

Félicitations sont adressées à

. Anne-Marie SAUBUSSE

. Paulette VIGOT

. Dominique MALAVAL

. Christiane MORTUREUX

Au total 51 personnes sont récompensées, la liste sera affichée à l'accueil

Un rappel est fait auprès des adhérents pour les informer que pendant les mois de juillet et Aout, un seul tournoi sera organisé les lundi, mardi, mercredi et vendredi intégrant tous les joueurs quel que soit leur classement

QUESTIONS DIVERSES

Bertrand JOUBERT, informe l'assistance qu'aucune question ne lui est parvenue directement, et propose néanmoins aux personnes de s'exprimer si elles le souhaitent :

. Liliane BARON demande quelles sont les conditions pour prétendre au dédommagement des frais de déplacement lors des compétitions – la réponse est 3 ans d'adhésion au club et participation à 30 tournois (20 pour les personnes en activité) dans la période qui s'écoule du 1^{er} juillet au 31 mai de l'année suivante

. La question est également posée sur l'entretien et le nettoyage des toilettes, notamment pendant les mois d'été : Le Président précise qu'un contrat vient d'être signé avec une nouvelle Société

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 H 30

Le Président :

La Secrétaire de séance

Le Vice-Président

Le Trésorier

P.o. le trésorier adjoint



The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry, no matter how small, should be recorded to ensure the integrity of the financial statements. This includes not only sales and purchases but also expenses and income.

The second part of the document provides a detailed breakdown of the company's revenue. It shows the total sales for each quarter and the corresponding profit margins. This analysis helps in identifying trends and areas where the company can improve its performance.

The third part of the document focuses on the company's expenses. It lists all major categories of spending, such as salaries, rent, utilities, and marketing. By comparing these expenses against the revenue, the company can determine its overall financial health and identify areas where costs can be reduced.

The fourth part of the document discusses the company's cash flow. It shows the inflow and outflow of cash over a period of time. This is crucial for understanding the company's ability to meet its short-term obligations and plan for future growth.

The fifth part of the document provides a summary of the company's financial performance. It highlights the key findings from the previous sections and offers recommendations for improving the company's financial stability and profitability.

Category	Q1	Q2	Q3	Q4	Total
Sales	120,000	130,000	140,000	150,000	540,000
Cost of Goods Sold	70,000	75,000	80,000	85,000	310,000
Gross Profit	50,000	55,000	60,000	65,000	230,000
Operating Expenses	30,000	32,000	34,000	36,000	132,000
Net Income	20,000	23,000	26,000	29,000	98,000
Cash Inflow	120,000	130,000	140,000	150,000	540,000
Cash Outflow	100,000	105,000	110,000	115,000	430,000
Net Cash Flow	20,000	25,000	30,000	35,000	110,000